

16.10.2001 - 13:08 Uhr

Situation tendue dans l'hôtellerie suisse

Berne (ots) -

Suite aux événements du 11 septembre" et au naufrage de Swissair", l'hôtellerie suisse a essuyé des pertes considérables. Les plus touchés par le recul des réservations sont l'Oberland bernois (16.6 %), les Grisons (11.4%) et la ville de Zurich (11 %). Les régions un peu moins touchées sont le Tessin (4.4%) et la ville de Genève (3.3%). Dans l'ensemble, les établissements hôteliers suisses ont enregistré durant le mois de septembre une baisse de 9,2 % par rapport à l'année précédente que l'on pouvait qualifier de bonne. Cette diminution signifie des pertes d'environ 61 millions de francs.

Des différences selon le type d'hôtel

Force est de constater de grandes différences selon les établissements hôteliers: Ainsi les hôtels qui accueillent avant tout des touristes ou des congressistes des Etats-Unis ou de l'Asie et qui appartiennent à la classe de luxe ou à un groupe d'hôtels non classés, ont subi un fléchissement de la demande allant jusqu'à 19 % et enregistré 25 % d'annulations. Par contre, les hôtels une à trois étoiles qui se sont concentrés sur les marchés allemands et suisses (wellness ou affaires) ont beaucoup moins souffert des événements, ils accusent en effet une baisse de 0 % à 7 %.

Des pertes chiffrées à 440 millions de francs

Les hôteliers s'attendent pour l'hiver prochain à un taux d'occupation inférieur de 11 pour cent, soit un taux de 59%, ce qui signifierait des pertes de 440 millions de francs par semestre. Les établissements de Suisse centrale sont en particulier pessimistes (-21,3 % de 50,9 %) ainsi que la ville de Zurich (-19,5 % de 65.4 %) et la Suisse romande (-17,6 % de 47.2%). Les hôteliers grisons et valaisans sont modérément optimistes malgré un fort fléchissement de la demande et s'attendent à des taux d'occupation entre 63 et 68 % (-5,3 à +1,7 %).

Mesures dans l'hôtellerie : qualité, sécurité et promotion

N'étant pas directement impliquée dans la guerre contre le terrorisme, la Suisse jouit d'une réputation de pays sûr. Aussi certains hôteliers genevois ont-ils pu profiter de cet atout: Divers congrès de nos pays voisins ont été transférés à Genève et ces réservations inattendues ont permis de compenser les pertes dans le secteur des nuitées d'affaires. A Zurich, de telles compensations n'ont pas été réalisables en raison de la suppression des vols Swissair. Ainsi que le montrent les chiffres susmentionnés, un marketing équilibré s'impose. Il faudra tabler sur les marchés de proximité (accès en voiture ou en train) qui revêtent un rôle de plus en plus important. De même, une orientation plus ciblée de l'offre hôtelière, par exemple une spécialisation dans les affaires ou le wellness, peut constituer une stratégie prometteuse de succès. Par ailleurs, les programmes de qualité doivent être largement poursuivis.

Appel aux politiciens

- Le remplacement des transports aériens de Swissair qui pourraient être entièrement supprimés et la garantie d'aéroports opérationnels, notamment celui de Zurich, sont d'une importance primordiale pour le tourisme suisse. L'aéroport de Zurich doit développer un concept de destination avec des partenaires des milieux économiques et touristiques et trouver des

compagnies aériennes de qualité pour l'exploitation des lignes. L'hôtellerie suisse attend du gouvernement du canton de Zurich une position claire concernant l'aéroport et de la Confédération un octroi rapide des droits d'atterrissage aux compagnies aériennes intéressées.

- Le réseau mondial de Suisse Tourisme revêt une importance stratégique pour le marketing de la Suisse comme pays de vacances. Un réseau qui était exploité en partie avec Swissair. Il importe qu'il continue à être exploité à l'avenir même sans Swissair comme partenaire.
- Il y a deux semaines, la procédure de consultation sur le nouveau régime financier de la Confédération a été lancée. Le conseiller fédéral Villiger propose la suppression du taux spécial de TVA pour le secteur de l'hébergement. Une telle mesure a des conséquences indésirables pour l'hôtellerie d'autant que l'euro est en chute libre (5 à 8 % en dessous de la parité du pouvoir d'achat) et les nouveaux salaires minimaux qui ont été fixés récemment dans la branche de l'hôtellerie vont entraîner une hausse supplémentaire des charges salariales de 5 à 10 %. Si le taux spécial de TVA était supprimé, la compétitivité de l'hôtellerie suisse se détériorerait de 15 à 20 % et ce serait alors la goutte d'eau qui fait déborder le vase".

Contact:

Hans-Ruedi Huber
Chef de la communication
Société suisse des hôteliers
Tél. +41 31 370 42 51
[009]

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004113/100011406> abgerufen werden.